



mairie de
Bailleul sur Thérain

Place Maurice Segonds
60930 BAILLEUL SUR THERAIN
Tél : 03.44.07.65.49
Fax : 03.44.07.31.90
Mail : mairiedebailleul@wanadoo.fr



Liste des délibérations Conseil municipal du 18 octobre 2023		
Numéro délibérations	Objet des délibérations	Vote
2023_051	Désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2023_052	Approbation du procès-verbal conseil municipal du 30/08/2023	Adoptée à l'unanimité
2023_053	Rapport 2022 du syndicat d'énergie de l'Oise	Adoptée à l'unanimité
2023_054	Adoption nomenclature M57	Adoptée à l'unanimité
2023_055	Autorisation permanente et générale de poursuite accordée au comptable du Service de Gestion Comptable	Adoptée à l'unanimité
2023_056	Autorisation à Madame le Maire dans le cadre d'une demande d'emprunt (Banque des territoires) - travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et extension de la mairie	Adoptée à l'unanimité
2023_057	Révision du Pacte Financier et Fiscal du 14 novembre 2017	Adoptée à l'unanimité
2023_058	Autorisation de signature - attestation d'engagement pour la signature d'une convention de gestion avec la société Luxel	Adoptée à l'unanimité
2023_059	Subvention solidaire Fondation de France pour le Maroc et la Lybie	Adoptée à l'unanimité
2023_060	Création de poste agent de maîtrise – promotion interne	Adoptée à l'unanimité
2023_061	Création de poste adjoint technique principal de 2ème classe – avancement de grade	Adoptée à l'unanimité
2023_062	Autorisation de cession par l'EPFLO d'une bande de terrain cadastrée AE 224 d'une superficie de 145m2	Adoptée à l'unanimité
2023_063	Acquisition de la parcelle AN 4 (d'une contenance de 365 m2) et AN 7 (76 m2)	Adoptée à l'unanimité
2023_064	Acquisition d'une partie (17 m2) de la parcelle AN 19	Adoptée à l'unanimité
2023_065	Echange de parcelles : cession d'une parcelle (ZB 41) et acquisition de la parcelle ZM 12 avec soulte au profit de la commune	Adoptée à l'unanimité
2023_066	Tarification salle des fêtes pour les associations / personnes morales ou physiques dispensant des activités lucratives	Adoptée à l'unanimité
2023_067	Tarification mobilier communal salle des fêtes et animation : chaises, tables, bancs ou barnums	Adoptée à l'unanimité
2023_068	Décision prises en vertu de la délibération 2020_013 attribuant des délégations au maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	Adoptée à l'unanimité



Le Maire
Béatrice Lejeune
Béatrice Lejeune

Voies et délais de recours : les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.